

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fiscalité des carburants : TLF alerte sur une mesure qui pourrait aggraver la crise du secteur

L'Union TLF a pris connaissance du rapport parlementaire de Gérard Leseul et Jean-Marie Fiévet sur la décarbonation du transport routier de marchandises, qu'elle salue pour la qualité du diagnostic posé sur les enjeux de transition d'un secteur essentiel à l'économie française, à l'emploi et à la souveraineté industrielle du pays.

Toutefois, parmi les pistes envisagées, l'augmentation de la fiscalité sur les biocarburants suscite une vigilance ferme et immédiate de la part de TLF.

Un secteur sous tension maximale, qui ne peut absorber aucune charge supplémentaire

Le transport routier de marchandises traverse une période critique. Les trésoreries des entreprises du secteur sont à leur niveau le plus bas depuis plus de vingt ans. Le renouvellement des flottes est en net ralentissement. Dans ce contexte, toute mesure qui renchérirait le coût des carburants - près de 30% des coûts de revient des transporteurs - viendrait accélérer un niveau de défaillances déjà inédit depuis trente ans dans le secteur.

Les biocarburants : une solution accessible de décarbonation

Les biocarburants constituent aujourd'hui la réponse la plus immédiate, la plus accessible et la plus réaliste dans la majorité des situations. Ils permettent de décarboner sans attendre le déploiement - en cours - des infrastructures électriques. Ce n'est pas une solution d'hier : c'est celle d'aujourd'hui pour les flottes en service.

L'électrique et les biocarburants ne s'opposent pas : les autres pays européens le prouvent

Les quelques pays européens, notamment les pays nordiques, qui avancent plus rapidement que la France sur l'électrification de leurs flottes de transport de



marchandises ont davantage recours aux biocarburants. Ces énergies alternatives au gazoil ne s'opposent pas, elles sont complémentaires – a fortiori dans la période de transition que nous vivons. En matière de décarbonation, la France ne peut pas se permettre de sacrifier une solution éprouvée.

« Une fiscalité accrue sur les biocarburants serait une erreur stratégique aux conséquences lourdes. Ne cassons pas ce qui marche, et préservons à tout prix le tissu économique des transporteurs aujourd'hui en grande difficulté. » Jean-Thomas Schmitt, Président de l'Union TLF

À propos de l'Union TLF : <https://www.e-tlf.com>

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France représente l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.

Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger, multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

Les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche (32,47 %), soit plus de 200 000 salariés.

